

INFORMATIONS LOCALES

ECOLE : UN VOYAGE DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

"Mesdames et Messieurs, votre attention s'il vous plaît. Le train spatio-temporel n° 31416, en provenance du Moyen-Âge, à destination du troisième millénaire entre en gare. Les voyageurs sont priés de prendre place dans les wagons."

Le 29 juin dernier à 18 h à la salle polyvalente de Montmorin, on pouvait prendre le train, l'espace d'une heure, le temps de rêver, le temps d'un spectacle, le spectacle de fin d'année de l'école primaire intercommunale.

Préparé sur plusieurs semaines, ce travail de longue haleine commencé en février à l'initiative de l'instituteur M.Trémas, a été mené à bien par M. Hervé Rosique qui, affecté sur un poste de remplacement à l'école de Montmorin en mai et juin retrouvait ainsi quelques uns de ses anciens élèves.

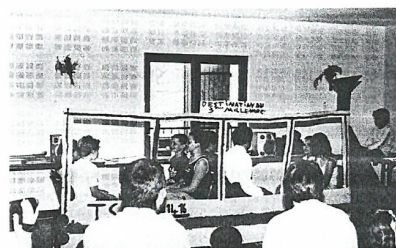
Ecrit par Cathy Lombard, l'histoire qui était proposée au public venu nombreux ce jour-là a donné naissance à une petite comédie musicale, adroitement mise en scène par M. Rosique dont le professionnalisme n'est plus à démontrer. (On se souvient de la superbe représentation dont il nous avait déjà régalaé en juin 2000.)

Le scénario, construit selon un principe simple emmenait les enfants de gare en gare où chaque nouvel arrêt permettait d'introduire une époque, un lieu, un thème illustré par une chanson appropriée.

C'est ainsi qu'on a pu tour à tour visiter le Moyen-Âge (avec la chanson "Le bon roi Dagobert"), la saison du printemps ("Voici le mois de mai"), l'Angleterre ("One man went to mow", une comptine apprise à l'école pendant les cours d'anglais), sans oublier un retour dans le temps et les souvenirs ("Yvan, Boris et moi"), et une escale à Montmorin en 1910 (avec un extrait du

texte de *Frédéric Girousse*). La traversée d'une "zone en guerre" fut ensuite l'occasion de tirer sur la sonnette d'alarme pour demander une trêve sur l'air de : "Non rien n'a changé" des Poppies.

La dernière chanson, "Les enfants de l'an 2000", un karaoké que les enfants ont magnifiquement interprété au terminus du train est venue couronner de succès les nombreuses et difficiles répétitions au cours desquelles les enfants ont su donner le meilleur d'eux même pour répondre aux exigences d'Hervé Rosique toujours très perfectionniste en matière de théâtre.



Nous les félicitons pour cette prestation exceptionnelle qui, le 29 juin donnait le coup d'envoi des animations estivales dans la Vallée de l'Oule.

(Voir aussi à ce sujet l'article paru dans le Dauphiné du 5 juillet 2001).

ABONNEMENT AU JOURNAL

Comme chaque année dans le courant du mois d'octobre, les abonné(e)s recevront un avis de paiement de la perception qu'ils devront renvoyer accompagné de leur règlement à l'ordre du "Trésor Public de Serres".

6

INFORMATIONS LOCALES

BIBLIOTHEQUE

CASSETTES VIDEO

L'échange de la "valise Vidéo" a eu lieu le 31 juillet dernier à la bibliothèque de Pont Lagrand.

Douze nouvelles cassettes vidéo dont voici la liste sont donc à votre disposition à la bibliothèque de Bruis jusqu'au prochain échange qui devrait avoir lieu courant octobre.

ADULTES

ADIEU L'AMI de Jean Herman
LES HEROS SONT FATIGUES
de Yves Ciampi

TROIS COMEDIES BURELESQUES
de Harry Edwards et Buster Keaton
LES GRANDS CHAMPIONS DU SIECLE

A HARD DAY'S NIGHT. QUATRE
GARCONS DANS LE VENT
de Alun Owen

LA MUSIQUE ET LA SCENE de
Christophe Talczewski
ZERO DE CONDUITE de Jean Vigo

ENFANTS

LES FABULEUSES AVENTURES DU
LEGENDAIRE BARON DE
MÜNCHAUSEN de Jean Image

ASTERIX LE GAULOIS de René Goscinny
HERCULE ET SHERLOCK
de Jeannot Szwarc

LA CREATION DU MONDE de Jean Effel

BIBLIOBUS

A noter aussi dès à présent que le **bibliobus** sera devant la bibliothèque de Bruis le **jeudi 11 octobre à partir de 13 h 30**. Une occasion pour les lecteurs qui le désirent de venir faire le "plein" de bonnes lectures en prévision de l'hiver.

DES NOUVELLES DE LA B.D.P.

Les difficultés rencontrées par la B.D.P. au cours de l'année 2001 ont de nouveau été évoquées lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association des Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêt qui se tenait le samedi 23 juin 2001 à Embrun :

"La situation de la B.D.P. n'a pas évolué officiellement. Cependant, Richard SIRI, nouveau vice-président du Conseil Général chargé de la Culture et du Patrimoine, annonce que le poste de direction de la B.D.P. 05 sera pourvu avant la rentrée de septembre".

L'Association qui travaille en étroite partenariat avec la B.D.P. "se consacrera désormais à la promotion de la lecture publique notamment auprès des "personnes empêchées" (personnes âgées, personnes handicapées, tout petits ...). Elle continuera et intensifiera l'aide aux projets d'animation des divers relais du département".

Cathy Lombard, responsable du relais de Bruis vous rappelle à ce sujet qu'elle se tient à votre disposition pour le portage de livres à domicile. N'hésitez pas à la contacter pour lui faire part de vos demandes.

Par ailleurs, les personnes souhaitant affirmer leur souhait de voir se pérenniser la lecture publique dans le département peuvent choisir d'adhérer à l'Association des Amis de la B.D.P. en remplissant le bulletin d'adhésion ci-après. (bulletins disponibles à la bibliothèque).

Bulletin d'Adhésion pour l'année 2001

NOM : _____ Prénom : _____

adresse : _____ commune : _____

code postal : _____

adhère à l'Association des Amis de la Bibliothèque départementale des Hautes Alpes
11, chemin des matins calmes
05000 GAP
04-92-51-85-80
04-92-51-99-86

en qualité de : Membre adhérent 50F ou plus
Collectivités Associations ou Membre Bienfaiteur : 100 F ou plus

Date : _____ Signature : _____

7

INFORMATIONS LOCALES

LES FÊTES DE LA VALLEE :

FÊTES VOTIVES, FÊTE INTER-COMMUNALE, FÊTE DES PAROISSES

Contrairement à l'année dernière, le millésime 2001 aura bénéficié d'une météo très clémente, ce qui est tout de même, il faut bien le dire la base de la réussite de nos manifestations estivales qui se déroulent toujours en extérieur.

FÊTE INTERCOMMUNALE : Pour la troisième édition cette année : à Bruis

Le 29 juillet au matin, le petit village de Bruis d'ordinaire plutôt calme était en proie à une effervescence presque surréaliste, en tout cas non sans rappeler les joirs d'autrefois.

Dès 8 heures du matin un cortège de bénévoles infatigables malgré le travail déjà accompli au cours de la semaine précédente s'affairait pour régler les détails de dernières minutes. Au même moment des stands d'artisans trouvaient leur place aux côtés des nombreux participants au vide grenier dans un champ de noyers ombragé à souhait prêt pour la circonstance par M. Stéphane Tenoux.

Il restait cependant un défi de taille à relever, celui de la météo. En effet, le violent orage de grêle qui s'était abattu sur la Vallée (les jardins s'en souviennent encore) et tout particulièrement sur Bruis deux jours avant pouvait laisser craindre le pire. Mais c'est finalement la canicule qui s'est imposée en cours de journée au grand soulagement des organisateurs.

Après l'apéritif pris à l'ombre des noyers, quelque 220 convives s'attablaient pour le traditionnel repas champêtre dont Roger assurait l'animation musicale.

Entre autres plats nous avons pu apprécier le délicieux gigot d'agneau cuit au four

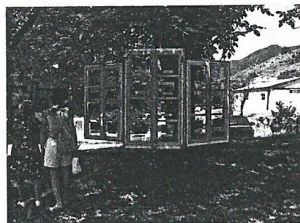
communal de Montmorin ainsi que le pain préparé et cuit dans ce même four par M. Paulo Valdès, boulanger à Cornillon. Nous le remercions pour cette prestation qui apporte chaque année un "plus" à notre fête intercommunale.

Quant au dessert, il fut très remarqué aussi grâce au dévouement de Mme Serratrice qui, à peine remise de son séjour à l'hôpital, a confectionné avec l'aide de Vickie et Adrienne la bagatelle d'environ 1200 oreillettes !!!

Dans l'après-midi, c'est sous une chaleur torride que les visiteurs ont pu aller à la découverte des différentes animations proposées.

L'exposition photo

Réalisée à l'initiative de Gilles Balézeaux de Montmorin, celle-ci était consacrée cette année aux "anciens de Montmorin". Les magnifiques clichés couleur très réalistes pris à cette occasion étaient originalement présentés sur des fenêtres anciennes accrochées à des branches de noyer, arbre emblématique de la Haute Vallée de l'Oule, tout un symbole... A ce sujet, les personnes souhaitant commander des photos de l'exposition peuvent le faire en contactant M. Balézeaux au 04 92 66 02 74.



8

INFORMATIONS LOCALES



L'ECOLE FERA PARTIE DE NOTRE VIE QUOTIDIENNE : MERCi MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL.

Nous ne pouvons que nous réjouir que l'école fasse partie de notre vie quotidienne...

Les cris d'enfants nous rappellent chaque jour que notre village se réveille à la vie. N'est-ce pas mieux ainsi, plutôt que de le voir s'enfoncer dans une léthargie qui dans une décennie fera qu'il n'existera plus.

Si notre devise est protéger, construire pour transmettre aux générations futures, notre responsabilité à ce niveau passe par le maintien absolu de la vie dans la Vallée.

Et pourtant nous avons eu beaucoup de difficultés à faire entendre à l'Education Nationale que les classes uniques, que ce soit à l'Epine à cause de l'effectif trop important ou à Montmorin à cause du nombre d'élèves insuffisant, posaient des problèmes. La proposition de regroupement pédagogique sur trois pôles, qui solutionnait le tout, n'a été entendue qu'à l'issue d'une rude et ultime rencontre avec Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur l'Inspecteur d'Académie et les élus dans les bureaux de la Préfecture. Il n'est pas souhaitable d'épiloguer sur ce qui fut un combat âpre...

Ce regroupement pédagogique, élaboré dans l'intérêt même des enfants, a aussi pour objectif la consolidation des structures scolaires sur trois communes, ce qui n'est pas négligeable et ce qui à terme pourra jouer un rôle important pour l'aménagement durable du territoire de nos petites communes situées en zone fragile.

Mais ne nous y trompons pas, si nous avons gagné une bataille nous n'avons pas forcément gagné la guerre. Nous devons rester vigilants, être à l'écoute de tout et de tous...

L'école a donc été maintenue. Conformément à nos engagements, nous avons fait en sorte que le réfectoire puisse être opérationnel le jour même de la rentrée. Nous mettons en place toute la périphérie, activités du mercredi pour que nos jeunes puissent avoir une ouverture sur l'extérieur, nous pensons très sereinement à l'aménagement de l'aire de jeux... Les enfants nous aideront à choisir ce qui leur permettra de s'épanouir dans un environnement sain.

Notre meilleure récompense ne vient-elle pas directement des enfants lorsque nous les entendons dire que ça vaut bien la peine de faire quinze km pour venir à l'école de Montmorin... Nous pensons que l'institutrice doit aussi y trouver là, matière à une reconnaissance certaine.

Il est aussi de notre devoir d'accompagner les enfants aux alentours de leur vie scolaire et faire en sorte qu'ils soient fiers de leur école pour qu'ils puissent y passer des heures sereines. Les adultes responsables que nous sommes, n'ont-ils pas aussi une mission, un rôle d'accompagnement dans la vie des enfants de leur village, sans pour autant vouloir se substituer à l'éducation que doit leur donner leurs parents.

Eveline AUBERT

BIENVENUE

Bienvenue à Emmanuelle Combal qui a pris ses fonctions de professeur des écoles à Montmorin au mois de septembre. Elle encadre désormais un groupe de douze enfants appartenant tous au cycle trois (C.E.2., C.M.1. et C.M.2.) conformément aux accords conclus dans le cadre du regroupement pédagogique.

5

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

Engagement de la C.C.V.O. dans la mission "Petit Patrimoine"

Le programme européen Leader II arrivant progressivement à son terme, se pose le problème du renouvellement des contrats des différents chargés de mission.

La Communauté de Communes du Serrois a déposé une fiche dans le cadre du Pacte Territorial pour l'Emploi (démarche nécessaire pour avoir la garantie d'une subvention de 80 %) afin de recruter Mlle Sandra Bouisson, chargée de mission à la conservation du Petit Patrimoine. Dans la mesure où les sept E.P.C.I. de l'ancien territoire Leader II (de Serre-Ponçon à Ribiers) accepteraient de co-financer ce poste, la C.C.V.O. serait sollicitée à hauteur de 458 Frs pour l'année. Les conseillers donnent unanimement leur accord pour que soit engagée cette dépense à condition que l'ensemble des E.P.C.I. concernées adhèrent au projet.

Ingénierie du Contrat Montagne

Prévue pour six mois, la mise à disposition à raison d'un jour par semaine des deux techniciens Brigitte Deladeuille et Christian Haupt par la C.C.S. arrivera à son terme en octobre prochain.

L'autofinancement incombant à la C.C.V.O., qui en est bénéficiaire sera de 5883 Frs pour cette période.

A plus long terme ces deux techniciens seront appelés à ne travailler que sur les dossiers délicats, ceci dans le cadre de liens encore plus étroits avec la C.C.S. le reste du secrétariat étant assuré désormais par Cathy. Lombard.

Tour Carrée de Sainte-Marie

Dans l'optique d'une restauration globale du bâtiment (en vue de la création de l'antenne d'écomusée), estimée à ce jour à environ 1 800 000 Frs, le Président, avec l'accord des conseillers envisage de formuler une demande de financements pour 1 000 000 Frs de travaux en déposant un dossier auprès de divers organismes. Il semble réaliste d'espérer 10 % de subvention de la part de la Fondation de France du Patrimoine et 70 % dans le cadre du Contrat Montagne.

4

Office du Tourisme

La mise en réseau du service de réservation a fait l'objet d'une fiche déposée par l'O. T. de Serres et du Val d'Oule dans le cadre du Contrat Montagne. Pour en bénéficier la C.C.V.O. devrait verser 1817 Frs.

Le Président et les conseillers ne souhaitent pas se prononcer quant à la pertinence de cette dépense sans consulter auparavant les professionnels du tourisme. Une réunion sera donc prochainement organisée entre les hébergeurs et Mme Aline Pontailier (Présidente de l'Office du Tourisme de Serres et du Val d'Oule) au cours de laquelle d'autres questions seront aussi soulevées comme :

- * la possibilité de mettre en place une taxe de séjour pour les touristes séjournant dans la Vallée,

- * la création d'une "annexe" de l'Office du Tourisme dans la Vallée pendant les deux mois d'été.

Valorisation des ressources financières

Le poste de Brigitte Deladeuille, chargée de mission à la valorisation des ressources financières fait l'objet d'un autofinancement de 20 % à la charge des différents E.P.C.I. bénéficiaires de ses interventions dont 260 Frs incombant à la C.C.V.O.. Les conseillers donnent leur accord pour que soit engagée cette dépense.

Personnes âgées, petite enfance

La Communauté de Communes du Serrois souhaite faire réaliser une étude diagnostic sur le thème "personnes âgées en perte d'autonomie"

Il était demandé au Conseil Communaire de la Vallée de l'Oule de faire connaître son positionnement quant à son engagement dans cette démarche.

Les conseillers se déclarent être d'accord sur le principe de soutenir financièrement cette initiative dans des limites qui resteront à définir ultérieurement. Les conseillers manifestent par ailleurs leur souhait de participer au cahier des charges.

INFORMATIONS LOCALES

Les artisans

Les créations du tourneur sur bois René-Marc Forget de Chatusse (Montmorin) ont également fait l'unanimité. Si l'une des vocations de la fête intercommunale est aussi de faire connaître les savoir faire des artisans locaux qui restent parfois, et on peut le regretter, trop souvent en retrait, on peut dire qu'il a dans ce cas précis été largement atteint.

Le stand très coloré du Comité D'Animation Culturel et Touristique proposait comme prévu outre des cartes postales (disponibles maintenant à la bibliothèque) et des T-shirts arborant le logo de la "Haute Vallée de l'Oule", (également disponibles après commande des tailles souhaitées à la bibliothèque) tout un assortiment d'objets fabriqués par les bénévoles des Ateliers de la Haute Vallée de l'Oule (poupées et souris de chiffon, sachets de lavande, fleurs artificielles rivalisant d'originalité). Un travail de longue haleine enfin récompensé.



Le vide grenier

Si l'idée d'un vide grenier à Bruis avait semblé un peu hasardeuse lorsqu'elle fut évoquée au cours des premières réunions du C.A. C.T. (Association organisatrice de la fête), la journée du 29 juillet a montré qu'il existe là au contraire une forte demande et un potentiel à exploiter tant du côté des vendeurs que des acheteurs. Bruis n'a pas fait exception au large succès que remporte de plus en plus ce genre de manifestation en période estivale puisque 17 stands regorgeant d'objets hétéroclites se partageaient l'ombre des noyers dans une atmosphère typiquement conviviale et quelque peu nonchalante sous la canicule.

Les concours de boules

Organisé par Françoise Lombard et Liliane Combe, désormais bien rodées à cet exercice, il a opposé cette année 18 doublettes et a été remporté par Jean Berrenquier de Montmorin et Yvon Bérard.

Le filet garni

Le mystérieux sac de 6,100 kg toujours porté par Christian Riquet a été gagné cette année par M. Nivou du Bersac.

A tous ceux qui se demandent encore ce qu'il contenait nous pouvons dire qu'entre autres boîtes de sucre et paquets de café se trouvait aussi... une noix verte... Quelques grananes de plus qui auront peut-être fait la différence...

L'auteur de ce gag ? Il se cache derrière les initiales J.M.L.! Saurez-vous l'identifier ?...

Les absents

La santonnière Eliane Smiglio dont nous avions annoncé la venue lors de précédents numéros n'a finalement pas été des nôtres et ceci pour raison de santé. Nous le regrettons bien et lui souhaitons un prompt rétablissement.

De même et à cause d'un empêchement, l'exposition d'un tracteur ancien qui était prévue depuis plusieurs semaines n'a pas pu avoir lieu. Nous retenons tout de même l'idée. Il y aura d'autres fêtes intercommunales...

Nous vous donnons d'ailleurs rendez-vous l'année prochaine pour la quatrième édition de cette manifestation qui aura lieu à Montmorin, sans oublier de remercier très chaleureusement tous les bénévoles (nous avons choisi de ne pas donner de noms pour être sûr de n'oublier personne) qui ont cette année encore permis non seulement que cette journée soit un succès mais plus simplement : qu'elle existe !

9

INFORMATIONS LOCALES

FÊTE VOTIVE DE MONTMORIN

Comme le veut la tradition, c'est le premier week end du mois d'août qu'a eu lieu la fête votive de Montmorin.

Orchestrée par **Denise Burgos**, aidée de ses fidèles bénévoles, la journée du samedi débutait par un concours de boules relativement important puisque dès 15 h, 60 doublettes se dispersaient dans les rues du village.

Plus tard dans l'après midi, sandwiches et rafraîchissements étaient les bienvenus, la chaleur étant aussi de la fête.

Et pour ceux qui n'avaient pas pu admirer les superbes portraits présentés par **Gilles Baleziaux** au cours de la journée du 29 juillet à Bruis, l'exposition photo avait de nouveau été installée non loin de la buvette et complétée des trois clichés manquant le dimanche précédent.

En soirée, ce sont les danseurs de tous âges qui ont pris d'assaut la place du village animée par le désormais célèbre D.J. Momo de Rosans et sa **Sono Passion**.

FÊTE VOTIVE DE BRUIS

La fête votive de Bruis se déroulait sur les 2 journées du 14 et 15 août au cours desquelles les boules de pétanque n'ont cessé de claquer sous un soleil cuisant qui, là encore était bien au rendez-vous. Comme l'année dernière les enfants ont tous été ravis de pouvoir disputer le concours dans la catégorie qui leur était consacrée. Au total, 130 doublettes réparées sur les deux journées.

En soirée, l'orchestre (de taille...) XL que tout le monde attendait a étonné l'assistance par un spectacle innovant et toujours plus grandiose. Disposant cette année d'une estrade supplémentaire installée par le comité des fêtes, les 22 artistes du groupe, dont 16 sur la scène, ont pu évoluer à leur aise. Les danseurs ne s'y sont pas trompés qui, attirés par la renommée du groupe et venant de nombreux villages alentours ont soulevé les graviers de la place jusqu'à une heure plus qu'avancée de la

nuit.

Le lendemain le repas champêtre réunissait une centaine de convives autour d'un menu campagnard très apprécié dont côtelettes et gigots d'agneau de pays.

Félicitations aux membres du comité des fêtes toujours dynamiquement présidé par **Stéphane TENOUX**.

POUR LA FÊTE DES PAROISSES : LE RETOUR DES SIXTIES !

Afin que chaque commune profite d'au moins une fête au cours de l'été, cette année c'est encore à Sainte-Marie qu'a eu lieu le 7 août la fête des Paroisses d'autant que la configuration de la place du village se prête "divinement" bien à cette manifestation.

L'après midi était consacrée aux enfants avec différents concours (pétanque, ping-pong...) à l'issue desquels **Aurélien, Bérangère et Manon Denisot** ont gagné chacun un appareil photo dans la catégorie junior tandis que **Jonathan et Mathieu Lardon** ainsi que **Perrine Roger** ont gagné chacun une montre de plongée dans la catégorie senior.

En soirée, le repas en semi nocturne évoquait quasiment une scène du moyen-âge avec 200 convives attablés aux pieds de la tour et du porche pour déguster un délicieux repas préparé par des bénévoles bien entraînés et auquel **Hélène Girousse** a largement et généreusement participé.

Le dessert fut l'occasion de découvrir le gagnant du concours de tartes remporté cette année par **Coline Abert et Alexandre Girousse**, ex æquo avec **Ophélie, Lou et Camille**.

Quant au spectacle qui s'en est suivi, il consacre une fois de plus un homme aux ressources inépuisables dans un rôle qu'on ne lui connaît pas toujours, celui de compositeur interprète.

En effet, outre les scénettes religieuses jouées par les enfants, le public a pu découvrir tout un répertoire de chansons **entièrement écrites et composées par le Père Stéphane-Marie lui-même**. Adaptés dans le plus pur style

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

lée) serait éventuellement acheteur d'huile de noix pour sa commercialisation par Drôme Provence. Il propose par ailleurs de mettre en contact les producteurs locaux qui le désirent avec un de ses clients allemands qui recherche des noix pour la fabrication de muesli. D'autre part, le Conseil Communautaire attend une réponse de la CUMA qui devra définir, après avoir évalué le volume de noix à traiter, l'opportunité de l'implantation d'un moulin à huile (au sein de la CUMA). C'est dans cette optique que l'achat d'une presse TABY (presse suédoise qui permet une extraction à froid) est actuellement à l'étude.

* Evolution touristique de la Vallée :

Le Conseil confirme son souhait de réaliser grâce aux financements qu'il est possible d'obtenir dans le cadre du Contrat Montagne une étude sur l'évolution et le développement touristique dans la Vallée grâce aux productions locales (lavande, tilleul, etc...).

Si l'étude conclut à une non faisabilité du projet, elle devra mettre en avant les pistes les "plus solides" susceptibles d'être porteuses au niveau de la Vallée.

*Energies Renouvelables :

La production d'électricité à partir des énergies renouvelables a été fortement encouragée par la loi du 10 février 2000, avec des objectifs très ambitieux à atteindre d'ici 2010, notamment l'obligation de rachat par EDF de l'électricité produite, à un prix fixe. De même, la Commission Européenne, par sa loi du 8 juin 1998 impose à l'état français une production d'électricité issue de l'énergie renouvelable de 8,9 % alors qu'aujourd'hui nous produisons sur le territoire national seulement 2,2 % de ce type d'énergie. Tous les ingrédients sont donc réunis pour que l'on voit se développer ici ou là des éoliennes qui à l'inverse de ses petits frères (pylônes électriques et téléphoniques) peuvent rapporter beaucoup d'argent par la revente d'électricité et par la taxe professionnelle qu'elles généreraient.

Certaines communes de la Vallée du Rhône l'ont déjà bien compris.

* Accueil des personnes âgées :

Compte tenu du schéma départemental de gérontologie, le concept maison de retraite est à abandonner mais il pourrait être envisagé une résidence pour les personnes âgées, non médicalisée, comme celle de La Chapelle en Vercors. C'est dans cette optique, et avant qu'une suite soit donnée à ce projet qu'une visite à La Chapelle en Vercors sera prochainement organisée

Questions diverses :

Contrat C.E.S. de Cathy Lombard : il est décidé de le prolonger de trois mois avant de le convertir en C.E.C.

Contrat C.E.S. d'Annick Lebedel : il est décidé de le renouveler pour une année.

Fuel de l'école : la commune de Montmorin doit rembourser une facture d'un montant de 3 695, 64 Frs à la C.C.V.O..

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 AOÛT 2001

Conseillers communautaires présents : Gérard TENOUX, Eveline AUBERT, Claudette BROISE, Jean-Louis CORREARD, André AUBEPART, Jean-Marie LAUGIER, Stéphane TENOUX, Antoine BULETE.

Seuils en bois sur l'Oule

Dans la mesure où la C.C.V.O. peut prétendre, dans le cadre du programme Objectif II, à un financement de 80 % pour la pose de seuils en bois sur la rivière, le Président suggère que soit déposé un dossier prévoyant trois tranches de travaux répartis sur cinq ans, d'un montant de 300 000 Frs et comprenant :

* la pose de seuils sur la portion restant à aménager entre Bruis et Montmorin, (dans la limite des autorisations des propriétaires),

* l'aménagement des affluents de l'Oule,

* l'entretien, à hauteur de 35 000 Frs.

Le Président et les conseillers espèrent aussi par cette démarche, sensibiliser les propriétaires de parcelles bordant la rivière au délicat problème que représente l'entretien des berges.

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2001

Conseillers communautaires présents : Gérard TENOUX, Eveline AUBERT, Claudette BROISE, Jean-Louis CORREARD, André AUBEPART, Jean-Marie LAUGIER, Paul ROLAND, Stéphane TENOUX.

Participation financière au S.M.I.C.A.R.

Comme chaque année, les E.P.C.I. adhérent au Syndicat Mixte Intercommunautaire des Activités de Randonnée (dont la C.C.V.O) doivent verser une participation financière calculée en fonction des réalisations effectuées sur leurs territoires.

Pour l'année 2001 la C.C.V.O. devra donc payer au S.M.I.C.A.R. la somme de 3871,79 Frs représentant la régularisation de l'action cartographique et la somme de 3026,86 Frs correspondant à la participation au fonctionnement et à l'investissement.

Rappelons que cet auto-financement ne dépasse pas 20 % de la totalité des frais engagés pour les travaux en question.

Ferme Relais

Les conseillers délibèrent pour que soit effectué par l'entreprise EDF/GDF le raccordement au réseau électrique du bâtiment de la Ferme Relais pour un montant de 6482,36 Frs. H.T..

Par ailleurs, les conseillers acceptent la proposition du Président selon laquelle la redevance annuelle pour le loyer de la Ferme Relais, calculée selon les principes prévus aux articles 7 et suivants du crédit bail s'élève à 22816,97 Frs H.T. pour l'année 2001, payables en quatre trimestriétés.

Déplacements de Caroline BARBET

Le Président fait part à son Conseil de la demande exprimée par Caroline Barbet pour que soient pris en charge les déplacements qu'elle aura été amenée à effectuer dans le cadre de son stage au cours des mois de juin et juillet

2001. Après avoir rappelé l'intérêt de l'étude réalisée par Mlle Barbet au cours de ces deux mois, les conseillers s'accordent à l'unanimité pour que soient pris en charge les déplacements de la stagiaire.

Abonnement au journal "Au fil de l'Oule"

Les conseillers décident à l'unanimité que le prix de l'abonnement au journal "Au fil de l'Oule" soit porté à 100 Frs, soit 15,26 € à compter de septembre 2001.

Questions diverses

- P.N.R.

Sur proposition du Président, les conseillers donnent leur approbation pour que la C.C.V.O. adhère à l'Association pour la création du Parc Naturel Régional des Baronnies à raison d'un franc par habitant. Les conseillers confirment ainsi l'intérêt que représente pour la C.C.V.O. la création d'un tel Parc.

- Buëch.com

Une délibération est prise pour que la C.C.V.O. procède au paiement de la cotisation à Buëch.com qui est de 513 Frs pour l'année 2000.

En adhérant à cette association la C.C.V.O. bénéficie de diverses opérations de promotion touristique (salons, édition, internet...)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2001

Conseillers Communautaires présents : Gérard TENOUX, Eveline AUBERT, Claudette BROISE, André AUBEPART, Jean-Marie LAUGIER, Paul ROLAND, Stéphane TENOUX, Antoine BULETE, suppléante : Eliane BAUDOUIN.

Suite à la volonté des élus de recentrer les actions de la C.C.V.O. sur 4 thèmes, les chargés de mission Brigitte Deladoeuille et Christian Haupt) font état des démarches entreprises sur chacun des thèmes ci-dessous :

* Valorisation de la filière noix :

M. Bizouard, directeur de l'entreprise Fytosan (qui collecte déjà 90 % du tilleul de la Val-

INFORMATIONS LOCALES

des années 60, les morceaux, joués et chantés par des artistes de talent se sont succédés tout au long de la soirée jusqu'à nous permettre d'identifier le thème du spectacle qui en était aussi le titre : **Sophia** (sagesse).

Vous aurez reconnu entre autres et pour accompagner la magnifique voix de **Laetitia Pourchi** de Serres, **Patrick Julien** à la basse et **André Aubépart** (le père) à la trompette, tandis qu'**André Aubépart** (le fils) était à la régie lumière.

Un lâcher de ballons et un feu d'artifice clôturaient cette soirée originale, à la fois religieuse et "branchée" et qui ne nous interdit pas d'imaginer pour l'année prochaine une fête des paroisses (et pourquoi pas ?) en rap ou en techno !....

CARNET ROSE : copie double...

Le jeudi 4 juillet à 11 h 26 et 11 h 27, Jacqueline Lefrançois demeurant au Prieuré de Bruis mettait au monde à la maternité de Gap de magnifiques jumeaux répondant aux noms de **Anna** (2 kg 200) et **Théo** (2 kg 880) pour la plus grande joie de leur père Wilfried Buscendorf.

Toutes nos félicitations aux grands frères et sœurs : Magalie, Jonathan, Mathieu Lardon et Marlène Buscendorf.

RECTIFICATIF Pour Marinette

Mille excuses à **Marinette Bégou** de Montmorin que "Cathy l'étourdie" a oublié de citer dans la liste des bénévoles des ateliers de la Haute Vallée de l'Oule.

Nous en profitons pour lui souhaiter un prompt rétablissement après le bref séjour qu'elle a dû effectuer dernièrement à l'hôpital de Grenoble.

LE "POULIDOR" DE LA VALLEE DE L' OULE...



Un grand bravo et toutes nos félicitations à **Sébastien Déquet** de Bruis (à droite sur la photo) qui est arrivé **2ème sur 140** concurrents le dimanche 19 août dernier alors qu'il participait à la course V.T.T. "Le Tour du Pic" sur la commune de Luc en Diois. Il aurait d'ailleurs dû arriver 1er sans un incident fâcheux qui l'a obligé à ramasser son dossard tombé de son vélo. Sébastien est classé **2ème du département du Nord**.

AVIS DE DECES

Nous déplorons l'accident de voiture survenu le 3 septembre dernier à la Freissinouse.

Décédée peu de temps après l'accident d'un arrêt cardiaque à l'hôpital de Gap, Marie-Rose Crévolin se trouvait dans le véhicule en compagnie de sa fille **Françoise (Marie-Jeanne) Lombard**.

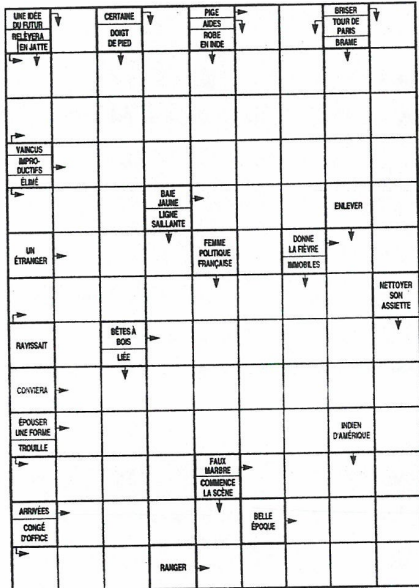
Marie-Rose Crévolin, née Bompard était âgée de 80 ans. Originnaire de Bruis elle fut, comme beaucoup de femmes de sa génération employée de maison, à Marseille puis à Gap où elle résidait. Sa disparition laisse un grand vide auprès de ses fidèles amis de Bruis à qui elle rendait fréquemment visite.

A toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.

Quant à Marie-Jeanne, actuellement en rééducation à Turriers, elle est désormais et bien heureusement tirée d'affaire. Le Fil de l'Oule se fait l'écho de toute la Vallée pour lui souhaiter un prompt rétablissement et beaucoup de courage dans cette épreuve.

DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro.



La solution de l'édition des mois de Juillet-Août :



LES PETITES ANNONCES

Des vêtements, chaussures ...appartenant aux enfants de l'école de Montmorin sont toujours à récupérer à la bibliothèque de Bruis.

A vendre : Ford Escort Ghia, turbo diesel, 1997, 85 000 km, climatisée. 48 000 Frs.
Tél : 04 92 66 00 16

En vue de la création d'un livre sur le savoir faire culinaire local Vicky Hamilton souhaiterait recueillir un maximum de recettes auprès des gens de la Vallée. Spécialités familiales, créations, plats rustiques d'autrefois à base de produits locaux seront les bienvenus. Vous pouvez dores et déjà envoyer vos idées à : Vicky Hamilton Bruis 05150.

12

BULLETTIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.
NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations " Au fil de l'Oule ".
Montant : 100 frs/an soit 15,26 Euros.
Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».
A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.
Signature :

C.C.V.O.

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de l'Oule - Numéro - 20 -

Septembre-Octobre 2001

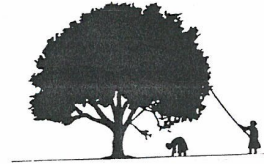
Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oule

05150 BRUIS
Tel : 04-92-66-04-39
Fax : 04-92-66-04-21
E mail : BRUIS-BIBLIOTHEQUE@oreka.com
Heures d'ouverture : le lundi et le mardi, de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h30.

COMITE DE REDACTION:
Les conseillers communautaires ou les suppléants

Directeur de publication: Gérard TENOUX

Dépôt légal n°: 98009.
Imprimé par nos soins



L'éditorial

Ce mois de septembre nous aura apporté 2 bonnes nouvelles :

L'école qui a pu rouvrir ses portes grâce à la mobilisation des parents d'élèves du regroupement pédagogique des six communes (Montclus, L'Epine, Ribeyret, Montmorin, Bruis, Ste-Marie), à l'engagement des élus municipaux de ce territoire, aux habitants de la Vallée qui, depuis plusieurs mois, plusieurs années, apportent leur soutien. Personne n'oubliera le soutien exceptionnel du Président du Conseil Général Alain BAYROL pour que notre vallée puisse conserver son dernier, ou premier, service public.

Le contrat montagne porté par les structures intercommunales du Serrois, des Baronniees et de la

Vallée de l'Oule qui sera signé dans les prochains jours. Il nous apportera des financements à hauteur de 70 %, jusqu'à fin 2003 pour des projets de restauration du patrimoine, du développement de l'agriculture, du tourisme, de soutien à la politique du logement touristique et permanent. Les communes pourront bénéficier aussi du financement dans 2 axes : restauration du patrimoine non protégé, opération d'urbanisme "Villages perchés". Les dossiers seront à déposer à la C.C.V.O.. Le montant total du Contrat Montagne est de 18 Millions de Francs.

J'invite tous ceux qui ont des projets publics à se faire connaître. Le Conseil Communautaire étudiera toutes propositions. Les contrats de pays prendront le relais du Contrat Montagne après 2003, il est primordial que la C.C.V.O. s'implique fortement dans cette démarche même si elle paraît lointaine et floue, parce que, bien sûr, là aussi l'obtention de financements dépendra directement de notre engagement.

Gérard Tenoux

Dans ce numéro :

1	L'éditorial
2 à 5	Les orientations de la C.C.V.O
6 à 11	Informations locales
12	Divertissement

1